

# Compte-rendu du Conseil d'école du 21 octobre 2021

Le Conseil d'école du premier trimestre s'est tenu en présentiel le 21 octobre à 20h

- en présence des membres suivants :

Représentants des parents d'élèves : Mmes -ADDARIO- LAFITTE -MERCK J. - MERCK F.- DE  
MARQUEISSAC-CAMBIER,

Excusée : Mme STEINER

Représentants de la Commune de Berstett :

Mme BAUER, adjointe à la commission scolaire

Représentants de l'équipe pédagogique

Mesdames Tischler, Mehn, Deck, Zimmer, Colonna, Hoffmann

et selon l'ordre du jour suivant :

- Résultats des élections des Représentants des Parents d'élèves ;
- Point sur la rentrée scolaire de septembre 2021 ;
- Règlement intérieur, protocole et sécurité dans le groupe scolaire
- Projets pédagogiques et sorties scolaires en 2021/2022
- Evaluations et aide aux élèves en difficulté ;
- Fonctionnement de la coopérative de l'école ;
- Questions parents

## 1. Résultats des élections

La participation effective est de 69.84.% (64,66%.l'an passé).

Tous les membres ont été élus soit 6 titulaires .

Tour de table, secrétaire de séance (Mme Deck)

### Rappel du rôle du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous les avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés; les activités périscolaires; la restauration scolaire; l'hygiène scolaire; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ; ...

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Une liste de questions sera établie et transmise à la Directrice avant chaque conseil d'école.

## 2. Point sur la rentrée scolaire de septembre 2021

### Présentation de l'école pour cette année scolaire

Pour cette année scolaire, l'école est composée de 143 élèves.

<b>CP/CE1</b>	Mme MEHN	22 élèves (13 CP + 9 CE1)
<b>CP/CE1</b>	Mme DECK	23 élèves (13 CP + 10 CE1)
<b>CE1/CE2</b>	Mme ZIMMER	23 élèves (9 CE1 + 14 CE2)
<b>CM1/CM2</b>	Mme COLONNA	26 élèves (20 CM1 + 6 CM2)
<b>CE2/CM1</b>	Mme HOFFMANN	22 élèves (14 CE2 + 8 CM1)
<b>CM2</b>	Mme TISCHLER/Mme HOPPE le vendredi	27 élèves
<b>total</b>		143 élèves

Le protocole sanitaire 2020-2021 a été reconduit pour cette année scolaire, avec un début d'année en niveau 2 (les élèves devaient porter le masque en classe, pas à l'extérieur, pas de brassage des classes) , puis un passage au niveau 1 le 11 octobre :

- lors des accueils, les élèves se rangent de suite par classes
- Les classes sortent de manière échelonnée en récréation (2 classes toutes les 15 min)
- le port du masque reste obligatoire pour les enfants qui prennent le bus
- les enseignants portent le masque en classe, mais pas les élèves.

Le protocole sanitaire appliqué et les consignes en cas de suspicion Covid ou test positif est consultable en ligne sur le site de l'école. En cas de suspicion de Covid-19, les parents doivent en informer la Directrice. Le retour en classe se fera selon les consignes données par le médecin traitant, les parents fourniront une attestation sur l'honneur à l'enseignant de leur enfant en cas de retour à l'école. Cette attestation est obligatoire.

**sécurité** : plan attentat renforcé, niveau le plus élevé, grande vigilance, parents des enfants de maternelle n'entrent plus à l'école (question sécurité), les portes sont fermées, on limite au maximum les entrées non nécessaires, les parents récupèrent les enfants devant le portail.

Les cours de religion sont maintenus de manière œcuménique (par classes), les enfants qui suivent le cours de morale restent en classe avec un travail ou vont dans la salle de motricité.

## 3. Règlement intérieur, protocole et sécurité dans le groupe scolaire

- Lecture du règlement Intérieur. Ont été ajoutés les points suivants :

### 4. SECURITE/HYGIENE

L'école élaborera tout un ensemble de consignes de sécurité **et d'hygiène** à faire connaître et à respecter. Des exercices de sécurité ont lieu annuellement. Le registre de sécurité est communiqué au conseil d'école qui peut demander la visite de la commission locale de sécurité.

**Il est interdit aux enfants d'apporter en classe tout objet pouvant être cause d'accidents (couteaux – objet tranchants ou pointus) ou qui est étranger au travail scolaire (cartes d'échanges, jouets pouvant être source de conflits, objets de valeur, téléphone portable, boulets, brochures...).** Auquel cas, l'école ne sera pas tenue responsable des objets perdus ou détériorés. **Sont également interdits les chewing-gum et bonbons.**

Approbation de règlement par le Conseil d'Ecole, qui émet un avis favorable. L'information sera transmise aux nouveaux parents par le biais du cahier de liaison pour signature. Le règlement sera affiché à l'école et joint par mail.

- alerte incendie 10/09/2021 à 9h. L'évacuation s'est faite dans le calme.

- PPMS attentat réalisé le vendredi 15 octobre 9h. Le confinement s'est bien déroulé, l'alerte n'a pas été entendue par l'une des classes (rallonger le temps de la corne de brume). Les portes des salles de classe ont été fermées à clé, les volets donnant sur le couloir ont été fermés, les élèves ont posé la tête sur leur table et ont respecté le silence. En maternelle : tout le monde s'est réfugié dans les toilettes ou salle de sieste (enfants et adultes couchés au sol).

#### 4. Projets pédagogiques et sorties scolaires en 2021/2022

##### Les projets des classes :

labellisation éco école : notre projet d'éco école a été labellisé et valorisé par un article dans les DNA. Nous remercions la municipalité pour son soutien.

Jardin potager : l'école continue à agrémenter les bacs potagers. Des ½ journées école dehors sont proposées autour du jardin potager, mais aussi de la découverte de la nature autour de l'école, sa faune et sa flore (projet axé sur l'eau cette année, le ruisseau en contre-bas de l'école...). Ce projet rentre dans le cadre du projet d'école permettant notamment un échange avec les classes de maternelle (liaison interclasses : deux classes d'élémentaires sont associées à une classe de maternelle).

Sortie à la Maison de la Nature à Oberhaslach : toutes les classes y sont allées la semaine du 11 au 15 octobre avec pour objectif l'étude des petites bêtes autour du ruisseau et dans la forêt

Lecture des actions envisagées dans le projet d'école :

- **Objectif 3 : Créer un environnement serein pour renforcer la confiance et éveiller l'élève-citoyen.** : L'eau dans notre environnement
- **objectif 1 : Renforcer la mise en oeuvre de projets fédérateurs pour apprendre à communiquer et échanger en respectant les codes du langage oral et écrit, renforcer la pratique de l'allemand** : Réaliser des échanges inter-classes
- \* **Objectif 2 : Développer la motivation et l'investissement des enfants à la protection de l'environnement et la santé**  
Le livre de recettes du potager-école : débute lors de la semaine du goût avec confection de recettes à partir du potager-école, éduquer à la diversité des goûts, des différentes familles d'aliments... ce livre sera édité en fin d'année et vendu aux parents.

Le projet d'école a été approuvé par l'Inspection de l'Education Nationale et validé par le Conseil d'Ecole avec un avis très favorable.

Activités sportives : 6 à 7 séances collectives de tennis (1h et demi la séance) ont eu lieu pour 4 classes : les CE1/CE2, CE2/CM1, les CM1/CM2 et les CM2, encadré par Daniel Albert.

Une séance d'initiation au judo a été proposée par le club de Berstett pour l'ensemble des classes.

Les élèves des 2 classes de CP/CE1 + les CE1 de Mme Zimmer suivront 10 séances de natation au centre nautique de Hochfelden tous les mardis du 7 décembre au 8 mars 2022

Les élèves des classes de CP/CE1 se rendront au Stride à Cronenbourg pour faire du vélo les 2-3-5-6 mai l'après-midi

Les CE1/CE2 et CM1/CM2 iront en stage d'escalade du 3 au 7 janvier 2022

Les CM2 et CE2/CM1 feront un stage de voile au plan d'eau de Plobsheim les 4-5-7-8 avril 2022. Les élèves devront passer le boléro et les parents accompagnateurs l'agrément natation.

L'APE finance 3 projets sur l'année par classe à hauteur de 15€ par élève sur l'année. Merci à eux !

#### 5. Evaluations et aide aux élèves en difficulté

##### Evaluations début CP : Les évaluations de ce début de CP sont globalement bonnes, les élèves fragiles seront suivis en APC et une pédagogie adaptée mis en place pour ces derniers.

- Français : 8 élèves fragiles, dont 2 à besoin sur les 25 qui ont passé les tests
- la manipulation de syllabes/phonèmes : 1 élève fragile/1 élève à besoin
- la reconnaissance des lettres/leur son est ce qui apparaît comme le plus fragile (cela se voit tous les ans), ce travail se fait en classe durant tout le cycle 2 : 6 élèves fragiles ou à besoin
- Mathématiques : 7 élèves fragiles, dont 2 élèves à besoin
- associer un nombre à une position : 2 élèves fragiles
- résoudre des problèmes : 2 élèves fragiles
- comparer des nombres : 1 élève fragile/ à besoin
- reproduire un assemblage : 1 élève à besoin

##### Evaluations début CE1 :

En mathématiques comme en français, les résultats sont bons, il y a moins d'élèves fragiles.

- français : 4 fragiles, dont 2 à besoin (sur les 28). Les points à retravailler sont :
  - la fluidité dans la lecture orale
  - la compréhension en lecture
  - le geste graphique : écrire des syllabes, des mots, un texte
- mathématiques : 8 élèves fragiles. les domaines les moins réussis sont :
  - la résolution de problèmes : 5 élèves à besoins
  - associer un nombre à une position : 3 élèves fragiles
  - les techniques de calculs (additions, soustractions) : 4 élèves à besoin

Les évaluations sont un outil pour l'enseignant, ce n'est donc pas grave si ces évaluations n'ont pas été réussies. Toutes ces notions seront retravaillées au cours de l'année scolaire. Dans tous les cas, les dispositions nécessaires ont été prises pour viser à améliorer les compétences et à amener l'enfant à rattraper ce qu'il n'a pas acquis, notamment par le biais des APC.

Tous les parents ont reçu les résultats de ces évaluations, ceux dont les enfants ont des difficultés ont été informés par les enseignants.

Les livrets scolaires semestriels seront reconduits pour cette année scolaire.

## **7. Fonctionnement de la coopérative de l'école**

Les comptes des classes et de l'école ont été envoyés à l'OCCE 67 qui gère les coopératives scolaires cotisantes. Ils ont été validés.

**Participation des familles** : 20€ enfant. Elle a été reversée aux classes au prorata du nombre d'élèves.

Pour information : dépenses pour l'année à titre indicatif

<b>Prise en charge COOP 1692 (en relation avec le projet d'école et les activités éducatives)</b>	<b>Prise en charge MAIRIE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• cotisations OCCE</li><li>• cotisation Approchants + achats des CD</li><li>• participation aux sorties/spectacles/bus/tennis</li><li>• papier photocopies</li><li>• achat de matériel de sport</li><li>• séries de livres pour les classes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• encre pour photocopieur pour les salles de classes</li><li>• entretien du matériel informatique (renouvellement des écrans, des vidéoprojecteurs, encre imprimantes pour activités scolaires...)</li><li>• manuels scolaires</li><li>• fichiers pédagogiques, jeux éducatifs</li><li>• subvention bus Piscine et autres sorties</li><li>• subvention potager</li></ul>

## **8. Point mairie**

L'école remercie la mairie pour :

- Son investissement dans le projet Eco Ecole
- l'installation des bacs de récupération d'eau de pluie

prévoir :

- un bac/maison de jardin pour ranger le matériel de jardinage
- couper l'eau pour l'hiver (bacs de récupération + goutte à goutte)
- nettoyer les robinets des salles de classe (mousseurs : dépôts calcaires), changer les robinets ou régler le débit d'eau (trop long) dans les toilettes : proposition des éco-délégués
- l'installation d'un visiophone au portail,
- de la paille/foin pour pailler le potager en hiver
- un évier (eau chaude/froide) en salle des maîtres

- subvention (avenant au CR datant du 12/11/21) :

"Le coût de la création du parcours sensoriel est estimé à 1212,50 € HT, donc la participation de la comcom et de la commune est calculée à hauteur de 50% du coût de base, soit 606,25 € pour la commune et 606,25 € pour la comcom."

Fête des aînés le 11 décembre à Berstett : les élèves des classes de CE2/CM1 (Mme Hoffmann) et CM2 (Mme Tischler) proposeront un petit spectacle de Noël. Les enfants de ces classes seront invités à venir ce samedi-là.

Cérémonie du 11 novembre 2021 devant le monument aux morts de Berstett à 10h30 : les élèves et leurs parents sont invités à la manifestation, les enfants présents se regrouperont sous forme de chorale pour chanter la Marseillaise.

## **9. Question parents**

néant

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.**

Le secrétaire de séance,

Mme Deck

la Directrice,

Mme Tischler